



Rapport de présentation du Compte Administratif 2018

SOMMAIRE

Introduction	3
ANALYSE FINANCIERE DU CA 2018	4
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018	5
I. NIVEAU GENERAL DE REALISATION (2 sections confondues)	5
1. Fonctionnement	5
2. Investissement	8
3. Les restes à réaliser en investissement	9
4. Vision générale du résultat global des trois derniers exercices	10
5. L'affectation du résultat	10
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	11
1. Détail des dépenses réelles de fonctionnement	11
2. Détail des recettes réelles de fonctionnement	15
III. SECTION D'INVESTISSEMENT	20
1. Détail des dépenses réelles d'investissement	20
2. Détail des recettes d'investissement	25

Introduction

Le budget primitif 2018 a été voté par le conseil municipal du 19 décembre 2017, il a été modifié à quatre reprises :

- par la délibération n°2018/021 en date du 29 mars, intégrant la reprise et l'affectation du résultat de 2017 et l'ajustement des dotations et attributions de compensation de 2018 ;
- par la délibération n°2018/070 le 24 mai afin d'ajuster notamment les dotations, les compensations fiscales de l'Etat, et les amendes de police ;
- par la délibération n°2018/135 le 20 septembre ajustant notamment des crédits supplémentaires pour les spectacles de la maison du peuple et la piscine
- par la délibération n°2018/198 le 18 novembre ajustant les crédits d'investissement pour l'intégration des travaux de la MESA, et pour le guichet unique.

Le compte administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, journée complémentaire incluse.

Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur, le Maire. Il a la même architecture que le budget et obéit aux mêmes principes : annualité, unité, universalité. Il est en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats comptables du compte administratif et du compte de gestion doivent être identiques.

En matière de charges générales, la municipalité a poursuivi sa politique de gestion responsable entamée depuis le début du mandat pour absorber les baisses de dotation sans mettre en péril le développement de la ville. Pour cela, sur l'exercice 2018, **des économies de fonctionnement de plus de 400 000 euros** ont été réalisées par rapport aux crédits ouverts au BP, notamment sur :

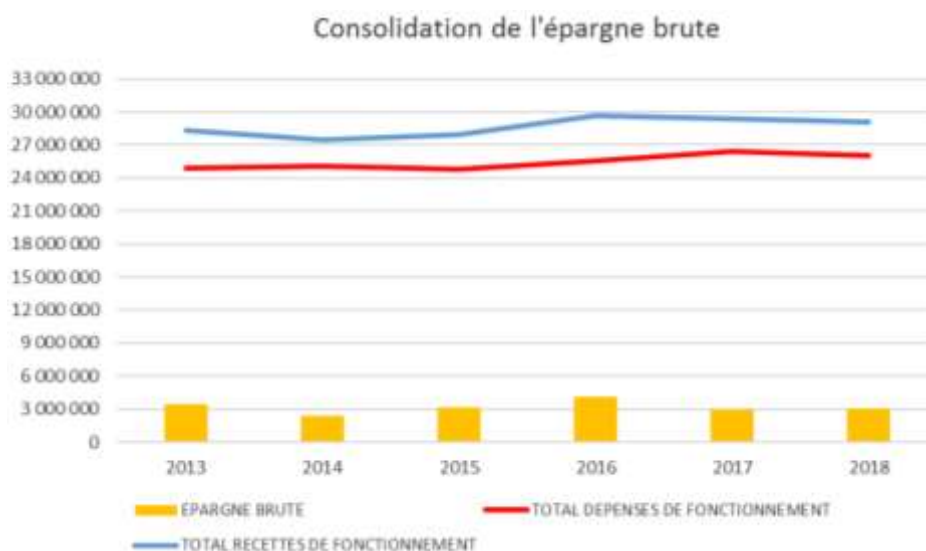
- les charges à caractère général : 151 697 euros
- la masse salariale : 89 123 euros
- les frais financiers : 50 747 euros
- les dépenses exceptionnelles : 87 140 euros

Analyse financière du compte administratif 2018.

La santé financière de la collectivité continue de se consolider sur l'exercice 2018, malgré les baisses de dotations qui ont marqué le mandat.

L'épargne de gestion dégagée sur les dépenses de fonctionnement est de 4,3 millions d'euros, en progression de 127 000 euros par rapport à l'exercice 2017. Cela tient principalement à une baisse de 2,58% de la masse salariale soit plus de 390 000 euros d'économies réalisées par rapport à 2017, sans réduction du périmètre d'action publique.

Nette des cessions exceptionnelles de l'exercice 2017 (plus de 4 millions d'euros), l'épargne brute se redresse en 2018 pour dépasser 3 millions d'euros, au-delà de l'épargne de début de mandat, limitée à 2,4 millions d'euros.

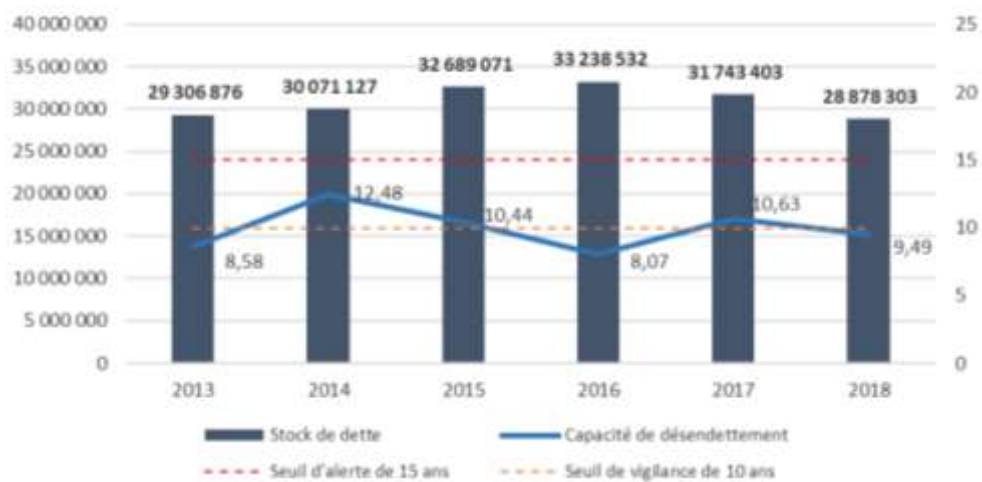


Ainsi, l'exercice 2018 marque une correction de l'effet ciseau observé depuis le début du mandat, notamment sous l'effet des baisses de dotations. En effet, en 2018, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 1,33% quand les recettes ont diminué de 1%. C'est cette correction de l'effet ciseau qui explique le regain d'épargne sur l'exercice, et confirme le redressement nécessaire des finances publiques amorcée par la municipalité, après le choc financier des baisses de dotations.

Par ailleurs, le stock de dette au 31 décembre 2018 s'établit à 28,87 millions d'euros, en baisse de 2,8 millions d'euros par rapport au compte administratif 2017.

Il en résulte une amélioration de la solvabilité de la ville, dont la capacité de désendettement passe de 10,6 ans en 2017 à 9,49 ans pour l'exercice 2018. La capacité de désendettement (ou ratio Klopfer) constitue le principal indicateur de santé financière, retraçant le temps nécessaire à la collectivité pour rembourser intégralement son stock de dette en y affectant l'intégralité de son épargne brute.

Stock de dette et solvabilité



Si une gestion vigilante des finances de la ville doit être maintenue, il n'en demeure pas moins que la capacité de désendettement sur l'exercice 2018 s'établit en dessous de 10 ans, et confirme l'attention portée par la municipalité à la santé financière de la ville.

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

I. NIVEAU GENERAL DE REALISATION (2 sections confondues)

Le niveau général de réalisation des dépenses et des recettes en opérations réelles et d'ordre pour les deux sections confondues (fonctionnement et investissement) se présente comme suit :

DEPENSES REELLES	41 607 258,17
DEPENSES D'ORDRE	4 695 794,49
DEPENSES TOTALES	46 303 052,66

RECETTES REELLES	42 389 104,94
RECETTES D'ORDRE	4 695 794,49
RECETTES TOTALES	47 084 899,43

y compris les restes à réaliser en investissements et les reprises au 001 et 002

1. FONCTIONNEMENT

Une rigueur financière forte face aux enjeux des finances locales tout en préservant la qualité des services, dans un contexte contraint, complexe et mouvant pour les collectivités

Dépenses réelles	26 067 075,99
Dépenses d'ordre	967 087,10
Dépenses totales	27 034 163,09
Crédits ouverts en réel	26 504 657,26

Recettes réelles	30 024 918,73
Recettes d'ordre	252 983,14
Recettes totales	30 277 901,87
Crédits ouverts en réel	29 848 032,26

Taux d'exécution en réel	98,35%
---------------------------------	---------------

Taux d'exécution en réel	100,59%
---------------------------------	----------------

y compris le 002 et 775

Les taux d'exécution de la section de fonctionnement des dépenses réelles et en recettes réelles sont respectivement de 98,35% et de 100,59% contre 98,91% en dépenses et 115,68% en recettes pour 2017. Le taux de réalisation des recettes 2018 dépasse les 100% compte tenu des rôles supplémentaires des impôts ménages mais également des recettes supplémentaires apportées par la billetterie du théâtre et des mécénats du théâtre.

Il convient de souligner que le taux d'exécution s'entend par rapport au budget et aux différentes décisions modificatives qui ont permis d'ajuster, notamment, les dotations et la fiscalité, aux notifications de l'Etat.

Les opérations d'ordre en dépenses comprennent les amortissements des biens et en recettes les travaux en régie, ainsi que les écritures de cessions de biens.

L'évolution des réalisations de la section de fonctionnement est de :

- -1,33% en dépenses réelles (soit 26 067 K€ en 2018 contre 26 418 K€ en 2017).
- -1,00% en recettes réelles (soit 29 109 K€ en 2018 contre 29 403 K€ en 2017).

Chapitres		CA 2017	CA 2018	évolution 2017/2018
011	Charges à caractère général	5 323 816	5 450 601	2,38%
012	Charges de personnel	15 151 291	14 759 656	-2,58%
014	Atténuations de produits	164 885	255 631	55,04%
65	Autres charges de gestion courante	4 111 818	4 093 327	-0,45%
66	Charges financières	1 116 879	1 035 253	-7,31%
67	Charges exceptionnelles	549 959	472 607	-14,07%
Total		26 418 648	26 067 075	-1,33%

Chapitres		CA 2017	CA 2018	évolution 2017/2018
013	Atténuations de charges	484 929	389 060	-19,77%
70	Produits des services	1 153 115	1 116 931	-3,14%
73	Impôts et taxes	21 099 687	21 445 880	1,64%
74	Dotations participations	5 441 307	5 400 583	-0,75%
75	Autres recettes de gestion courante	752 963	513 973	-31,74%
76	Produits financiers	36	34	-4,90%
77	Produits exceptionnels net des cessions exceptionnelles de 2017	471 688	243 133	-95,00%
Total		29 403 725	29 109 594	-1,00%

En dépenses, l'évolution de -1.33 % est notamment due :

- A la diminution de la masse salariale de -2,58% liée à l'examen systématique de l'opportunité de remplacer les départs, ou encore à la maîtrise des heures supplémentaires ;
- Aux économies réalisées sur les charges financières ;
- A la réduction de la subvention d'équilibre du budget annexe de Capelle et la fin du versement de la subvention exceptionnelle au SOM natation.

En recettes, une évolution de -1.00% par rapport à 2017 (hors cessions) du fait :

- de la baisse des remboursements de l'assurance statutaire, de la baisse des aides de l'Etat pour les contrats aidés du fait de la non reconduction des contrats (-19.77%).
- D'un recul de -3,14 % des produits des services, lié principalement au non reversement de la taxe foncière sur les bâtiments de distribution par le délégataire du service d'approvisionnement en eau potable ;
- D'une baisse des recettes de loyer du fait de la cession des locaux de l'ancienne gendarmerie à Millau Grands Causses Habitat (ancien OPH) ;
- Une progression du produit fiscal de 1,64% due en partie au coefficient de revalorisation des valeurs locatives de 1,20% en 2018 et l'évolution physique des bases pour +0,44%.

2. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	15 540 182,18
Dépenses d'ordre	3 728 707,39
Dépenses totales	19 268 889,57
Crédits ouverts	20 885 369,04

Taux d'exécution en réel	74,41%
---------------------------------	---------------

Recettes réelles	11 825 307,47
Recettes d'ordre	4 442 811,35
Recettes totales	16 268 118,82
Crédits ouverts en réel	13 829 263,79

Taux d'exécution en réel	85,51%
---------------------------------	---------------

En 2018 le taux d'exécution de la section d'investissement est de :

- 74,41% en dépenses réelles avec RAR (88,16% en 2017)

- 85,51% en recettes réelles avec RAR (59,30% en 2017)

3. LES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

En dépenses, les crédits 2018 engagés en comptabilité et juridiquement, mais non payés, figurent dans la colonne restes à réaliser. Les consultations ou marchés dont la procédure est lancée en fin d'exercice figurent également dans les restes à réaliser dans la mesure où aucune consultation ne peut être lancée sans crédits. Ces restes à réaliser comprennent principalement :

- Les frais d'études : **⇒ 56 319,26 euros**
 - Etude commerce : 10 460,00 euros
 - Guichet unique : 15 872,38 euros
 - Etude quartier Bêches 23 986,33 euros

- Les logiciels : **⇒ 41 759,42 euros dont**
 - Atal : 9 200,00 euros
 - cnam : 6 000,00 euros
 - CIRIL : 4 034,00 euros
 - ARPEGE état civil : 3 476,00 euros
 - DOTELEC : 11 470,00 euros

- Subventions d'équipement versées **⇒ 203 628,42 euros**
 - Habiter 12 st Antoine : 126 225,00 euros
 - Sieda réseaux : 34 423,00 euros
 - Façades : 32 997,00 euros
 - Parc des grands causses : 8 933,00 euros

- Immobilisations corporelles **⇒ 2 155 394,73 euros dont**
 - Gymnase Paul tort et matériel : 152 439,00 euros
 - Acquisitions foncières dont bèches et sablons : 1 429 267,00euros
 - Mobilier guichet unique et autres: 53 469,00 euros
 - Travaux CREA 137 389.00 euros
 - Travaux musée: 43 054,00 euros
 - Pôle Petite Enfance (PPE) : 228 889,00 euros
 - Acquisition matériel informatique : 66 366,00 euros

- Immobilisations en cours **⇒ 1 142 725,22 euros dont**
 - Guichet unique : 383 398,00 euros
 - Vidéo protection fibre: 93 911,00euros
 - Pôle petite enfance: 110 214,00 euros
 - Voirie 154 000,00 euros
 - MO cahu: 41 700,00 euros

Immobilisations pour compte de tiers : 228 174,45 micro crèche st martin

Ces restes à réaliser seront financés et seront réglés dès que les travaux ou les livraisons seront exécutés.

En recettes, les restes à réaliser s'élèvent à 4 634 287,61 euros dont 795 222 euros de fonds Barnier pour bèches, 769 818 euros de subventions pour le PPE et la micro crèche, 2 969 583 euros pour l'emprunt et 42 000 euros pour la Cahuf.

4. VISION GENERALE DU RESULTAT GLOBAL DES QUATRE DERNIERS EXERCICES

LIBELLE	2012	2013	2014	2 015	2 016	2017	2018
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT							
A - Résultat estimé de l'exercice	2 808 795	2 491 029	1 887 480	2 192 466	3 536 259	2 377 411	2 328 414
B - Résultat antérieur reporté	1 012 434	1 921 364	1 494 399	590 367	1 284 819	1 524 314	915 324
C - RESULTAT A AFFECTER (hors restes à réaliser)	3 821 229	4 412 393	3 381 879	2 782 833	4 821 078	3 901 725	3 243 738
D - Solde d'exécution d'investissement							
D 001 (besoin de financement)	754 531	2 258 858	1 651 061		1 483 214		3 243 796
R 001 (excédent de financement)				922 894		538 879	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement							
Besoin de financement	1 145 333	659 135	1 140 451	2 497 263	1 813 550	3 525 280	
Excédent de financement							781 904
F - Besoin de financement F = D + E	1 899 864	2 917 993	2 791 512	1 574 369	3 296 764	2 986 401	2 461 892
1) G - affectation en réserves R 1068 (G > besoin de financement F)	1 899 864	2 917 993	2 791 512	1 574 369	3 296 764	2 986 401	2 461 892
2) H - Report en fonctionnement R 002	1 921 365	1 494 400	590 367	1 208 464	1 524 314	915 324	781 846

5. L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat global de fonctionnement de l'année 2018 d'un montant de 3 243 738,78 euros est affecté :

- à couvrir le déficit d'investissement soit 2 461 892,01 euros y compris des restes à réaliser.
- à la reprise au compte 002 du solde soit 781 846,77 euros.

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

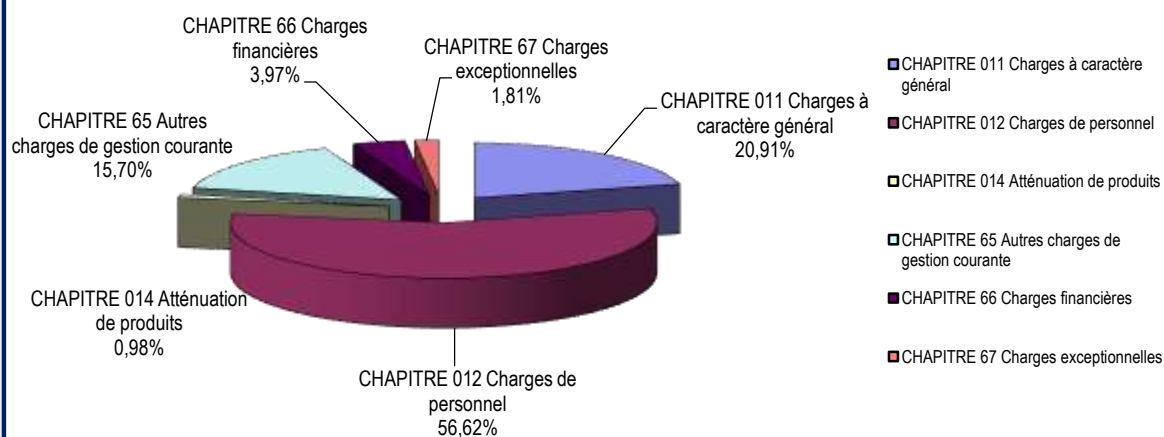
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2018 :	25 686 673€
BUDGET TOTAL (BP+DM+VIREMENTS) :	26 504 657 €
REALISE 2018 :	26 067 075€

Le taux de réalisation 2018 des dépenses réelles de fonctionnement est de 98,35%

CHAPITRES ET NATURES		Imputation budgétaire	Budget total (BP+DM)	Réalisé 2018(mandats et rattachements)	% réalisation sur crédits ouverts
CHAPITRE 011	<i>Charges à caractère général</i>		5 602 299,00	5 450 601,61	97,29%
CHAPITRE 012	<i>Charges de personnel</i>	62/64	14 848 780,00	14 759 656,64	99,40%
CHAPITRE 014	<i>Atténuation de produits</i>	73	257 288,00	255 631,00	99,36%
CHAPITRE 65	<i>Autres charges de gestion courante</i>	65	4 140 081,00	4 093 326,87	98,87%
CHAPITRE 66	<i>Charges financières</i>	66	1 086 000,00	1 035 252,60	95,33%
CHAPITRE 67	<i>Charges exceptionnelles</i>	67	559 748,00	472 607,27	84,43%
CHAPITRE 022	<i>Dépenses imprévues</i>	.022	10 461,26	0,00	0,00%
TOTAL			26 504 657,26	26 067 075,99	98,35%

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2017



Des économies ont été réalisées par rapport aux montants votés au budget principal, du fait d'un engagement collectif d'optimisation de la dépense publique.

Chapitres de fonctionnement	Libellés	Montants annulés
011	charges à caractère général	151 697
012	masse salariale	89 123
014	atténuation recettes	1 627
65	subventions	46 754
66	intérêts dette	50 747
67	dépenses exceptionnelles	87 140
Total		427 088

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL ⇒ +2.38 % par rapport au réalisé 2017

Compte 60 : achats et variation de stocks : +1.33% par rapport à 2017 soit 5 416 euros.

Ce compte retrace l'ensemble des achats prévus au budget 2018 à hauteur de 2 684 037 euros.

Compte 61 : services extérieurs : +15,19% par rapport à 2017

Ce compte comprend essentiellement les contrats d'entretien et de maintenance, les locations mobilières et immobilières, les contrats de spectacles du théâtre ainsi que les primes d'assurances et la formation du personnel communal.

L'augmentation de ce chapitre est due essentiellement à l'augmentation des crédits de spectacles de la maison du peuple, à l'entretien des cimetières passé au privé aux Charmettes, à la maintenance informatique, et des charges pour la MESA;

Compte 62 : autres services extérieurs : -0,26%% par rapport à 2017.

Ce compte comprend les honoraires, les publications, les fêtes et cérémonies, les transports, les frais d'affranchissement et de télécommunication.

Compte 63 : impôts et taxes et versements assimilés : +23,66% par rapport à 2017.

La baisse est essentiellement due à la taxe foncière de la gendarmerie qui a été vendue.

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ⇨ -2.58% par rapport au réalisé 2017

Il s'agit du poste le plus important de dépenses de la ville. Il représente 55,13% du budget total réel (net des remboursements) et 56,62% brut. En 2018, les charges de personnel ont diminué de 2,58%, soit 391 635 euros.

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE ⇨ -0,45% par rapport à 2017

Le compte reprend les subventions aux associations, aux établissements publics, les indemnités des élus, les admissions en non-valeur etc. Les subventions en direction du secteur associatif n'ont cependant pas reculé sur l'exercice.

Par rapport au budget primitif 2018 les décisions modificatives ont fait évoluer ce chapitre dont les principales augmentations sont les suivantes :

- Crédits à hauteur de 18 410 euros pour des non-valeur.
- Des crédits à hauteur de 60 000 euros pour la redevance eaux pluviales de la nouvelle DSP assainissement.

CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES : -7,31 % par rapport au réalisé 2017.

La collectivité avait inscrit un montant de crédits supérieurs en cas de renégociation.

CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES ⇨ -14,07 % par rapport au réalisé 2017.

Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent aux subventions d'équilibre du budget annexe Parking Capelle et à diverses participations exceptionnelles dont le FISAC.

Les principales dépenses sont notamment les suivantes :

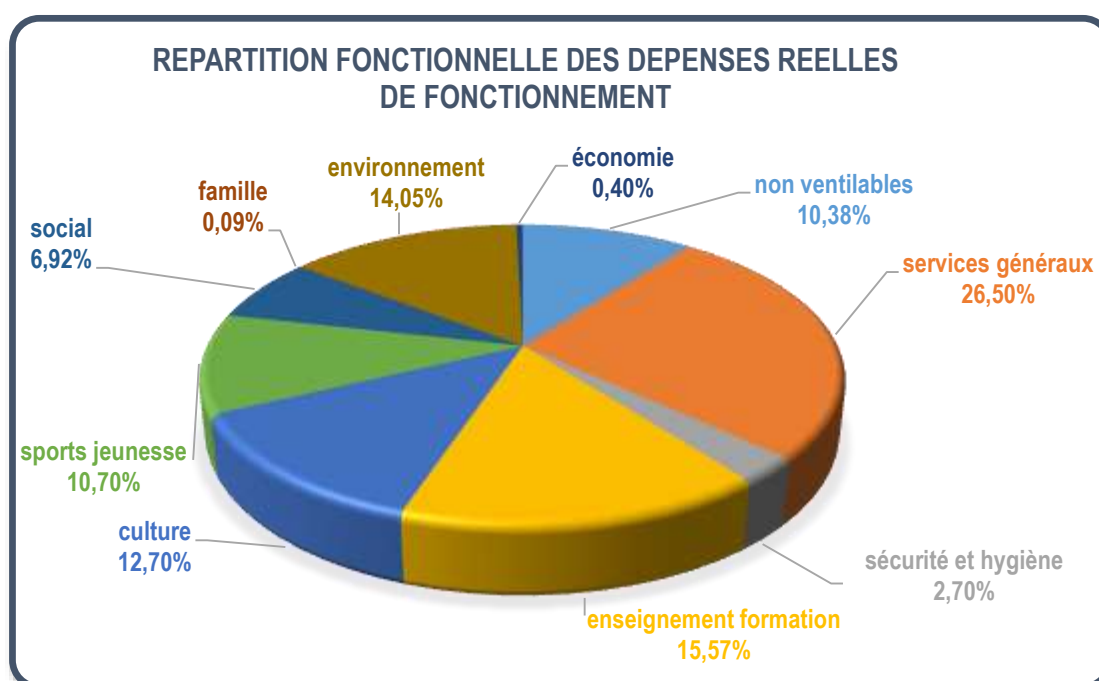
- Subvention au budget annexe du Parking Capelle : 315 136 euros
- Subvention à l'aire de Brocuéjols : 25 000 euros.
- Participation pour le tour de France : 84 000 euros.
- Subvention d'équilibre du camping municipal : 38 237 euros
- Fisac : 23 380 euros

REPRESENTATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

- Ventilation par fonction des dépenses réelles de fonctionnement en valeur et en pourcentage :

01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
non ventilables	services généraux	sécurité et hygiène	enseignement formation	culture	sports jeunesse	social	famille	logement	environnement	économie
2 805 246	7 162 968	730 608	4 208 091	3 433 794	2 892 155	1 871 066	23 550		3 799 017	107 668
10,38%	26,50%	2,70%	15,57%	12,70%	10,70%	6,92%	0,09%	0,00%	14,05%	0,40%

- Représentation graphique de la ventilation :



2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT :

BUDGET PRIMITIF 2018 :	28 561 673€
BUDGET TOTAL (BP+DM+VIREMENTS) :	28 932 708€ (sans le 002)
REALISE 2018 :	30 024 918€

Principaux résultats concernant les recettes réelles.

	Imputation budgétaire	Budget total (BP+DM)	Réalisé 2018 (titres et rattachements)	% réalisés sur crédits ouverts
Chapitre 70 : Ventes de produits, prestations de services	70	1 123 260,00	1 116 931,72	99,44%
Concessions dans les cimetières	7031170312	47 000,00	55 413,00	117,90%
Droits marchés	70321/70323	158 000,00	167 969,30	106,31%
Redevances droits culturels (biblio, musée et MP)	7062	211 200,00	264 810,60	125,38%
Redevances droits sportifs (centre nautique)	70631	127 100,00	126 530,54	99,55%
Redevances droits stade eaux vives	70632	34 000,00	38 746,56	113,96%
Reversement salaire des budgets annexes	70841	370 000,00	383 467,02	103,64%
Autres dont droits accueils loisirs		175 960,00	79 994,70	45,46%
Chapitre 73 : Impôts et taxes	73	21 355 653,00	21 445 880,23	100,42%
Produits des contributions directes	73111	16 585 488,00	16 758 458,00	101,04%
Dotation de solidarité, attribution FPIC	732	3 489 165,00	3 490 938,74	100,05%
Droits de places	733	125 000,00	110 831,74	88,67%
Taxe sur l'électricité	735	460 000,00	470 262,31	102,23%
Taxe emplacements publicitaires	736	86 000,00		0,00%
Taxe additionnelle mutation	738	610 000,00	615 389,44	100,88%
Chapitre 74: Dotations, participations	74	5 387 464,00	5 323 790,98	98,82%
DGF	7411	2 755 671,00	2 755 671,00	100,00%
DSU	74123	607 545,00	607 545,00	100,00%
DTCP	74127	545 098,00	545 098,00	100,00%
Compensation Etat TH, TF etc.;	748	805 199,00	823 094,00	102,22%
Autres participations (CAF,ARS ,manifestations)	7478	673 951,00	592 382,98	87,90%
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	75	477 938,00	513 973,85	107,54%
Revenus des immeubles	752	290 900,00	300 297,65	103,23%
Autres produits (recupération des charges)	758	187 038,00	213 676,20	114,24%
Chapitre 76 Produit financier	76		33,75	
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	77	174 394,00	243 133,23	139,42%
Chapitre 013 : Atténuations de charges	013	414 000,00	389 060,12	93,98%
Remboursement rémunération et charges	6419/6459	414 000,00	389 060,12	93,98%
TOTAL		28 932 709	29 032 804	100,35%

CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ⇨ -3,14% par rapport au réalisé 2017

Les principales variations par rapport aux crédits ouverts en 2018 sont les suivantes :

- Concessions dans les cimetières : +17,90% par rapport aux crédits ouverts.
- Droits de stationnement (terrasses...) +6,31% par rapport aux crédits ouverts.
- Droits culturels (musée, bibliothèque, MP) : +25,38% due à l'intégration du budget annexe de la Maison du Peuple.
- Refacturation du personnel du budget annexe de la restauration soit 370 000 euros alors qu'en 2017, la refacturation était de 383 470 euros.

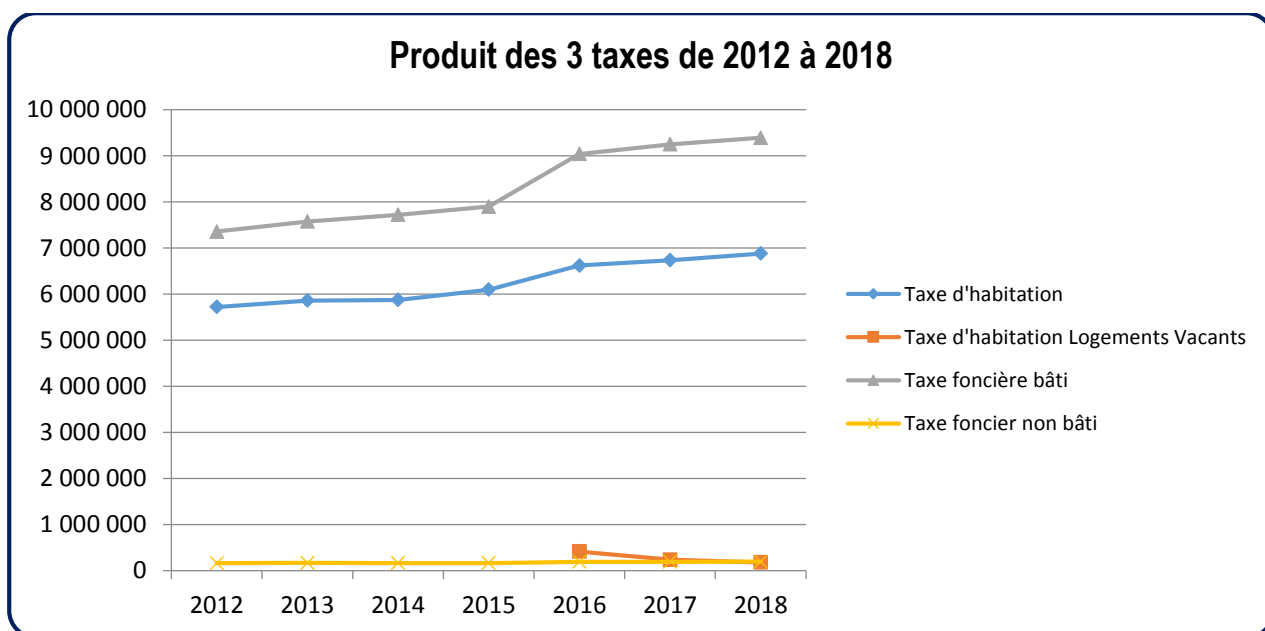
CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES ⇨ +1,64% par rapport à 2017

Les recettes fiscales sont le principal poste de recettes. Elles représentent 73,79% du montant des recettes réelles hors cessions. Ce poste évolue en fonction d'une part des effets d'actualisation et de variation physique des bases, et d'autre part de l'incidence du volume des transactions immobilières et de la consommation d'énergie pour la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Compte 731 : impôts locaux :

- **Le produit issu des rôles généraux se décompose de la manière suivante :**
 - Taux d'imposition :
 - Taxe d'habitation : 21,31%
 - Taxe foncier bâti : 32,40%
 - Taxe foncier non bâti : 155,60%
 - Revalorisation générale des bases de 1,2% en 2018.
 - Dégrèvement accordé par les services fiscaux sur la taxe d'habitation sur les logements vacants.

	Evolution produit fiscal 2012 à 2018							Evolution 2012/2018
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Taxe d'habitation	5 718 427	5 859 206	5 873 988	6 094 632	6 618 993	6 732 963	6 879 170	2,17%
Taxe d'habitation Logements Vacants					414 224	236 945	177 754	-24,98%
Taxe foncière bâti	7 354 510	7 572 963	7 718 261	7 897 079	9 039 958	9 248 873	9 390 798	1,53%
Taxe foncier non bâti	160 581	165 831	165 495	165 234	190 845	192 787	193 700	0,47%
Taux de revalorisation des bases	1,80%	1,80%	0,90%	0,90%	1%	0,40%	1,20%	



Compte 7351 : taxe sur la consommation finale d'électricité :

Le produit de la taxe sur l'électricité reversée par les divers opérateurs est en hausse de 8,13% par rapport à 2017

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'électricité	407 441	453 297	494 575	489 657	462 520	452 545	433 348	434 886	470 262
Evolution	-11,27%	11,25%	9,11%	-0,99%	-5,54%	-2,16%	-4,24%	0,35%	8,13%

Compte 732 : fiscalité reversée :

La ville perçoit une attribution de compensation correspondant aux transferts de compétences et une dotation de solidarité communautaire ;

En 2017, les études effectuées dans le cadre du PLUI et le transfert de compétences des ZAC ont conduit à une minoration de l'attribution de compensation de 126 670 euros en fin d'année ; les montants sont restés inchangés en 2018.

Compte 732x	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Attribution de compensation	2 554 443	2 554 443	2 554 443	2 554 443	2 554 443	2 554 443	2 554 443	2 427 773	2 427 773
Dotation de solidarité	665 024	672 702	658 466	657 464	631 560	679 260	679 260	679 260	679 260

Compte 7381 : taxe additionnelle aux droits de mutations :

La taxe additionnelle aux droits de mutations ou **taxe communale aux droits de mutations**, est une taxe que l'on doit **payer lors d'une transaction immobilière**.

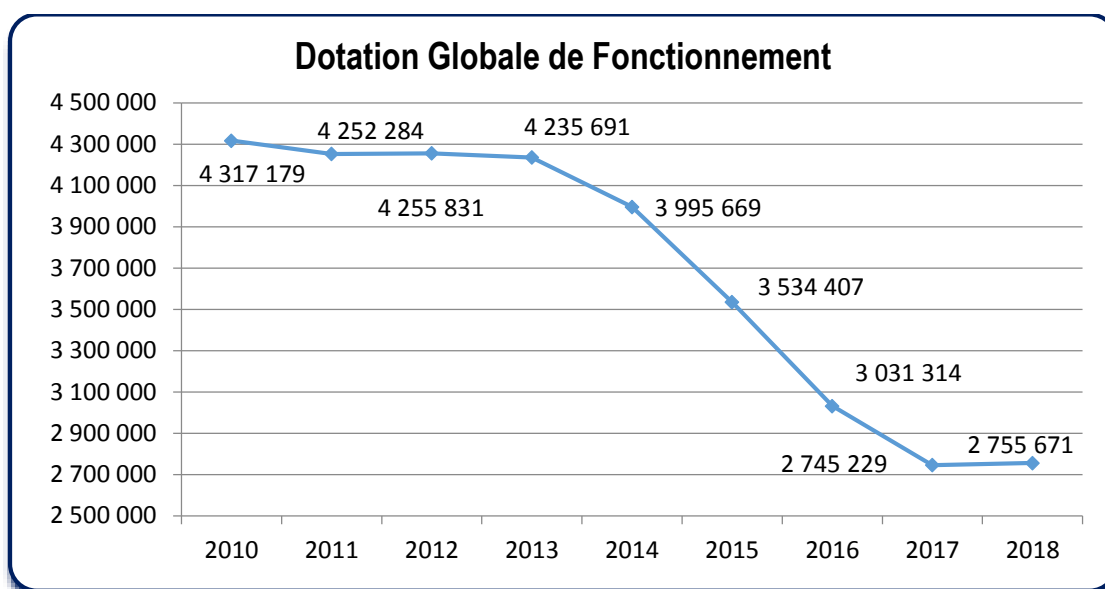
Le produit de la taxe a baissé de 1,45% par rapport à celui de 2017 malgré tout d'importantes cessions en 2018 ont permis de maintenir le niveau des recettes (hôtel, commerces etc).

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe mutation	477 799	590 981	522 571	465 571	410 446	446 254	508 506	624 420	615 389
Evolution	59,28%	23,69%	-11,58%	-10,91%	-11,84%	8,72%	13,95%	22,80%	-1,45%

CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET SUBVENTIONS ⇒ +0,89% par rapport à 2017.

La contribution au redressement des finances publiques s'est achevée en 2017 mais laisse un vide très significatif dans les comptes de la ville. Le produit de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) s'est élevé à 2 755 671 euros. En 2018 on observe une très légère augmentation dû à l'évolution de la population Ci-dessous l'historique de la DGF depuis 2010 :

DGF	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	4 317 179	4 252 284	4 255 831	4 235 691	3 995 669	3 534 407	3 031 314	2 745 229	2 755 671



La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) passe de 578 000 euros à 607 545 euros.

La Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle (DCTP) passe à 543 073 euros contre 545 098 euros en 2017 euros.

La compensation de la taxe d'habitation passe de 764 084 euros à 789 030 euros en 2018 (maintien effet veuve compensé).

La compensation de la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 22 570 euros à 34 064 euros en 2018.

Les autres participations des institutions (Etat, Régions, Département, la CAF) dépendent des projets mis en place :

- pour la Maison du peuple : 209 626 euros avec la scène conventionnée (divers partenaires : DRAC, conseil départemental, région).
- pour les accueils loisirs et activités périscolaires CAF: 112 608 euros. En baisse compte tenu de la fin des TAP.

CHAPITRE 75 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE ⇒ -31,74% par rapport à 2017.

- La baisse est due principalement au loyer de la gendarmerie vendue à Millau Grands Causses Habitat (ancien OPH), un loyer minoré avait été perçu en 2017.

CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES

Ces recettes proviennent surtout des remboursements de rémunérations pour le personnel, (accident de travail, de longue maladie) des participations pour les jeunes du dispositif emploi avenir et des contrats aidés.

Le produit est en baisse de 19,77%, Le montant de ce chapitre fluctue en fonction d'événements dont le caractère est aléatoire.

CHAPITRE 77 : RECETTES EXCEPTIONNELLES

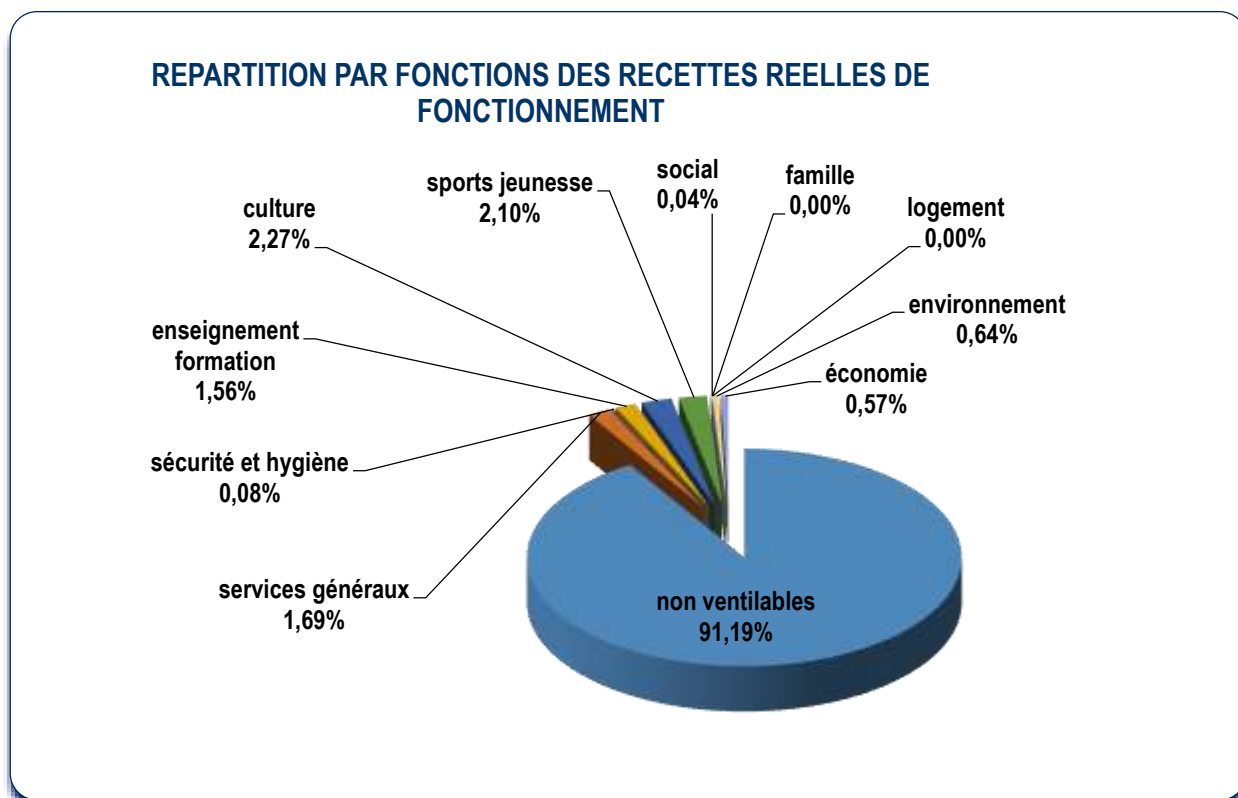
Le chapitre 77 enregistre les recettes provenant des cessions d'actif prévues au budget au chapitre 024 mais dont la réalisation est enregistrée au compte 775. En 2018, des cessions de matériel ont été réalisées à hauteur de 47 818 euros, les reversements des excédents du budget annexe du stationnement à hauteur de 53 618 euros contre 269 455 euros en 2017 et contre 300 294 en 2016.

REPRESENTATION FONCTIONNELLE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

- Ventilation par fonction des recettes réelles de fonctionnement en valeur et en pourcentage. Il convient de souligner que les recettes non-ventilables regroupent la fiscalité directe et les dotations de l'Etat.

01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
non ventilables	services généraux	sécurité et hygiène	enseignement formation	culture	sports jeunesse	social	famille	logement	environnement	économie
27 611 000	513 162	24 075	473 765	688 277	636 343	12 800	0	0	144 646	173 834
91,19%	1,69%	0,08%	1,56%	2,27%	2,10%	0,04%	0,00%	0,00%	0,48%	0,57%

- Représentation graphique de la ventilation :



SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

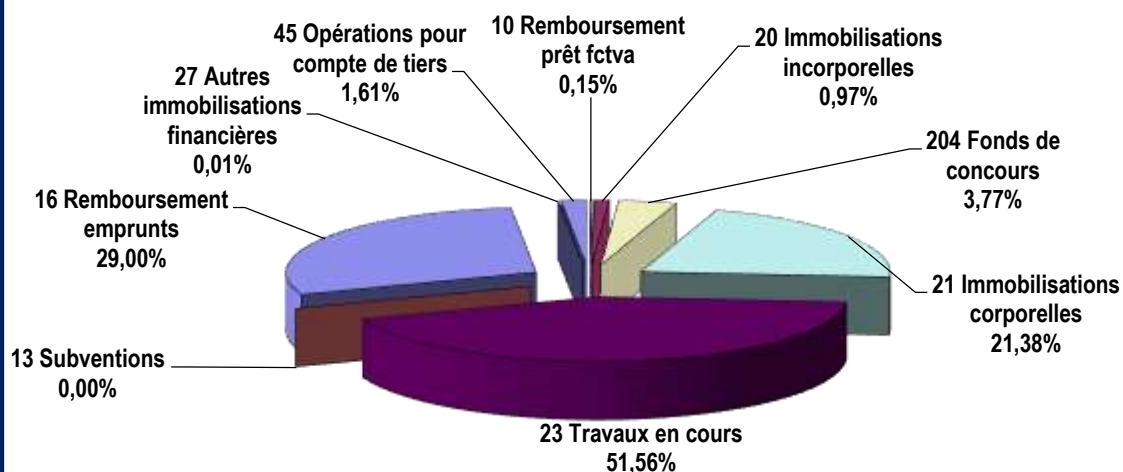
BUDGET PRIMITIF 2018 : 10 910 243€

BUDGET TOTAL (BP+DM+VIREMENTS) : 17 172 638 €

REALISE 2018 : (avec rar sans 001) : 15 540 181 €

Chapitres		Montants	
Numéros	Libellés	Valeurs	pourcentages
10	Remboursement prêt fctva	23 602,00	0,15%
20	Immobilisations incorporelles	151 311,11	0,97%
204	Fonds de concours	586 195,08	3,77%
21	Immobilisations corporelles	3 322 687,60	21,38%
23	Travaux en cours	6 699 287,53	43,11%
13	Subventions		0,00%
16	Remboursement emprunts	4 506 318,86	29,00%
27	Autres immobilisations financières	780,00	0,01%
45	Opérations pour compte de tiers	250 000,00	1,61%
TOTAUX		15 540 182,18	100,00%

Répartition des dépenses réelles d'investissement 2018



- **LES DEPENSES D'EQUIPEMENT :**

Les dépenses d'équipement comprennent les études, les achats de terrains et de matériels, les travaux, les subventions d'investissements.

En 2018, le montant total de ces dépenses s'élevait à 10 759 481 euros contre 13 002 181 euros en 2017 y compris les RAR

CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ⇒ 53 232,43 euros mandatés – RAR 98 078,68€.

- logiciels médiathèque, des archives municipales, placiers, fiscalité : 35 566 euros.
- étude guichet unique : 16 465 euros.

CHAPITRE 204 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ⇒ 382 566.66 euros mandatés – RAR 203 628,42€.

- Fonds de concours associations sportives matériel : 19 950 euros.
- Façades69 925 euros.
- Subvention travaux la Salvage : 10 000 euros.
- Modernisation maternité : solde 100 000 euros.
- Fonds de concours impasse de la paix :80 000 euros.
- Acompte rue St Antoine22 275 euros
- Participation réseaux : 19 352 euros.
- FISAC :9 931 euros.

CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ⇒ 1 1672 92.87euros mandatés – RAR 2 155 394,73€.

Ces immobilisations réalisées par la ville concernent les acquisitions foncières, les véhicules, le mobilier des écoles, le matériel informatique, le mobilier urbain...dont :

- Acquisitions foncières mandatées : acquisition Hernando:47100 euros.
acquisition Vales 190 000 euros.
- Acquisitions véhicules : tractopelle, jumper, laveuse, polybenne, Citroën C4371 321 euros.
- Travaux rénovation dans les écoles259 827 euros.
- Acquisition matériel informatique48 239 euros.
- Acquisition matériel pour gymnases, stades et stade d'eaux vives :33 487 euros.
- Travaux gymnase Paul TORT :170 371 euros.
- Travaux au Créa :44 063 euros.
- Matériel incendie : 10 423 euros.
- Matériel et arthotèque MESA : 15 386 euros.
- Matériel piscine : 15 604 euros.
- Matériel PPE :21 110 euros.
- Acquisitions sablons :248 946 euros.
- Matériel ville propre et espaces verts :42 610 euros.

**CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS ⇒ 5 556 562,31 euros mandatés –
RAR 1 142 725,22 euros**

• **AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS :**

- AP/1/2009 : Médiathèque :210 762 euros.
- AP/12015 : Rénovation urbaine :4 748 euros.
- AP/2/2015 : Projet Urbain études des berges quais :1 593 698 euros.
- AP/3/2015 : Pôle petite enfance :2 782 201 euros.

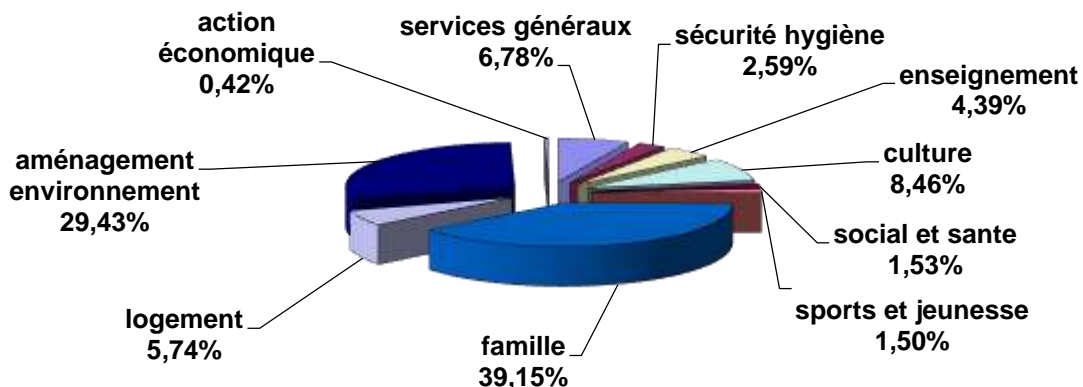
• **TRAVAUX HORS AUTORISATIONS DE PROGRAMME :**

- Travaux vidéoprotection et fibre :181 269 euros.
- Travaux écoles : :54 534 euros.
- Travaux Cinéma :166 884 euros.
- Travaux musée :80 856 euros.
- Travaux Pont vieux :32 297 euros.
- Travaux stades et gymnases :21 284 euros.
- Fibre optique :109 212 euros.
- Travaux voirie :235 144 euros.
- Travaux gite maladrerie :20 430 euros.

Dépenses d'équipement par secteur

Dépenses équipement par secteurs en valeur et en pourcentage									
services généraux	sécurité hygiène	enseignement	culture	social et sante	sports et jeunesse	famille	logement	aménagement environnement	action économique
485 599	185 334	314 362	605 448	109 821	107 310	2 803 311	411 215	2 106 889	30 361
6,78%	2,59%	4,39%	8,46%	1,61%	1,50%	39,15%	5,74%	29,43%	0,42%

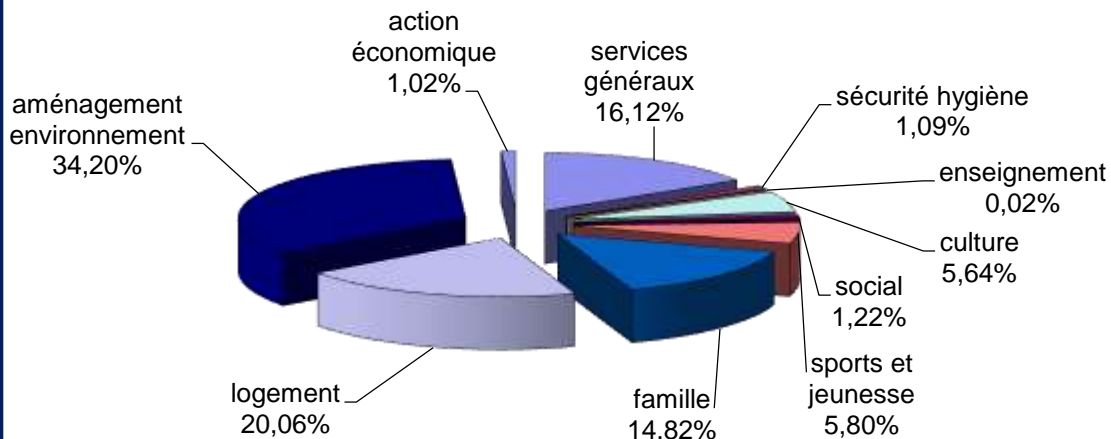
Répartition dépenses d'équipement par secteurs



Dépenses équipement par secteurs RAR en valeur et en pourcentage

services généraux	sécurité hygiène	enseignement	culture	social	sports et jeunesse	famille	logement	aménagement environnement	action économique
617 208	41 828	677	216 069	46 849	221 940	567 278	767 770	1 309 357	39 020
16,12%	1,09%	0,02%	5,64%	1,22%	5,80%	14,82%	20,06%	34,20%	1,02%

REPARTITION DEPENSES EQUIPEMENT - RAR



CHAPITRE 16 : DEPENSES FINANCIERES

• LA DETTE PROPRE

En 2018, la ville a remboursé 2 855 318 euros en capital.

L'encours de la dette au 31 décembre 2018 est de 28 878 302,85 euros.

La structure de la dette est 97,27% de taux fixe et 2,73% de taux indexé. Le taux moyen est de 3,29% et la durée résiduelle est de 11 ans et 2 mois. La capacité de désendettement de la ville en 2018 est inférieure à 10 années.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Encours au 31/12/ en M€	29 307	30 071	32 689	33 239	31 743	28 878

• LA DETTE GARANTIE

Bénéficiaires de la garantie	Montant Encours Garanti M€	%
OPH	26 800	86,63%
Habiter 12	941	3,04%
Pact aveyron	333	1,08%
Union des Mutuelles Millavoises (UMM)	1 245	4,02%
Institut Informatique Sud Aveyron (2ISA)	698	2,26%
Foyer Soleil	918	2,97%
TOTAUX	30 935	100,00%

Caractéristiques de la dette garantie :

La dette garantie par la commune aux bénéficiaires ci-dessus se caractérise par :

- 84,36% de taux indexé
- 14,83 % de taux fixe
- 0,81 % structuré
- 3,41% de taux moyen
- Durée résiduelle de 25 ans et 10 mois

2. DETAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS ⇒ 1 580 955 euros et 1 414 704 RAR.

Ce chapitre regroupe les subventions des partenaires sur les projets municipaux, les participations au raccordement ainsi que le produit des amendes de police.

Les principaux postes sont les suivants :

CNC cinéma :	375 510	euros
Subvention Région et communauté : gourg de bade	89 209	euros
Subvention Région et CD : Vieux moulin :	12 000	euros
Produit des amendes de police :	329 225	euros
Etat, région, CD, : Pôle petite enfance :	628 379	euros
Fibre optique communauté de communes :	99 046	euros

CHAPITRE 16 : EMPRUNT (recettes) ⇒ 2 969 583 en RAR euros.

Un emprunt de 2 645 000 euros pour le financement du pôle petite enfance et des quais et autres investissements a été contractualisé sur l'exercice 2018, mais n'a pas nécessité d'encaissement, limitant ainsi la charge d'intérêt sur l'exercice. C'est pourquoi il apparaît en restes à réaliser, et pourra être levé sur l'exercice 2019, dans un souci de gestion optimale de la trésorerie de la ville.

CHAPITRE 10 : DOTATIONS ET FONDS DIVERS ⇒ 972 662 euros

Ce chapitre décline les points suivants :

- Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) : 821 169 euros
- La Taxe d'aménagement : 151 493 euros.